

## **Texte CAA de Poitiers du 14 juin 2022 présenté par le secrétariat.**

### **Situation générale :**

La période politique que nous traversons a montré des aspects très préoccupants pour la démocratie. Nous sortons d'une élection présidentielle qui a confirmé encore la progression du camp de l'abstention, du score de l'extrême droite également. La verticalité de l'exercice du pouvoir par le Président Macron et ses ministres, la violence du néolibéralisme qui guide la gouvernance politique depuis 5 ans sont responsables de ce triste état de fait. Dans le même temps, une grande partie des électeurs et électrices aspirent à d'autres valeurs- celles de la gauche- et espèrent des législatives qu'elles ouvriront la voie d'un réel contre-pouvoir. Le rassemblement de la gauche sociale et écologique est de ce point de vue un bon signal pour l'électorat. Parce que jamais il n'a été tant besoin de justice sociale, de reconsidération du pouvoir d'achat, de services publics. Les résultats du premier tour confirment une poussée du rassemblement national jusque dans nos départements. L'abstention n'a jamais été aussi élevée, dépassant les 50 %. La NUPES se positionne comme la première force politique.

Dans un contexte de paupérisation, les mesures annoncées sur le pouvoir d'achat sont bien maigres et relèvent surtout d'une stratégie électoraliste, en aucun cas d'une volonté de redistribution des richesses. La crise économique est forte ; l'inflation est en hausse ; la guerre en Ukraine impacte l'économie mondialisée : les effets sont néfastes particulièrement sur les prix de l'énergie et les produits de première nécessité. Le pouvoir d'achat reste la principale préoccupation des Françaises et Français et le nombre de personnes vulnérables est en augmentation.

Affiché comme une priorité du pouvoir il y a peu, le dossier de la réforme des retraites est volontairement occulté dans la campagne électorale des législatives par les députés sortants et le président, le projet d'allongement de l'âge légal de départ en retraite étant largement contesté par l'ensemble des salariés.

Sans attendre le résultat des élections législatives et la majorité qui se dégagera de l'Assemblée Nationale, le président Macron lance un conseil national de la refondation où seraient invités associations, représentants du monde économique, social et sportif, ainsi que citoyens tirés au sort. L'utilisation et le détournement du sigle CNR montrent la démagogie, le cynisme même du Président Macron dont le projet politique vise justement à déconstruire les droits que le conseil national de la Résistance avait institués.

### **Dans l'éducation :**

La nomination de M Pap Ndiaye à la tête du ministère de l'Education nationale est la seule nomination à donner l'apparence d'une rupture. Nous espérons cette rupture.

Car, et sur la forme et sur le fond, l'urgence est à un changement de cap. On peut redouter que l'œuvre de ce ministre soit réduite à mettre à exécution la politique éducative dessinée lors de la campagne par le candidat Macron ; ce qui serait une catastrophe pour notre système scolaire, une provocation supplémentaire à l'encontre des personnels trop longtemps ignorés et méprisés par le ministre Blanquer. Les premiers jours de ce ministre laissent pourtant peu d'espoirs : muet, il a clairement montré que la politique éducative se déciderait à l'Élysée. Les personnes qui l'entourent ne laissent aucun doute sur les orientations prises pour l'École. Le Président est toujours déterminé à mener son projet libéral pour l'École : à Marseille il a confirmé les grandes lignes de son programme dont les ingrédients principaux sont l'autonomie et la dérégulation. C'est le concept de son « école du futur ». Associé à l'idée de « pacte » pour les enseignants, ce projet engagerait une privatisation de l'École, déjà amorcée si on regarde du côté de l'orientation. Le saccage des services publics de la santé, de l'école et de la justice aussi a fait la une des journaux récemment, sans pourtant convaincre le pouvoir d'y réinvestir. Les luttes à mener seront rudes dans les mois qui viennent. Il faudra convaincre de nouveau nos collègues en premier, la population, ensuite que la défense et l'investissement dans les services publics sont les fondements de la justice sociale. Il faudra aussi convaincre de nouveau de l'importance du collège unique que des discours marqués idéologiquement mettent gravement en cause aujourd'hui. La vigilance s'impose ici aussi.

Au lycée, l'épuisement des équipes est manifeste, en lien avec les épreuves de mai, la mise en œuvre du contrôle continu et parfois les épreuves de rattrapage, les convocations qui continuent de tomber. Le décrochage des élèves après les épreuves de mai a été vraiment problématique. Partout le climat scolaire se dégrade d'ailleurs. Il faut repenser le calendrier du bac et ramener les épreuves de spécialités en juin pour une cohérence des apprentissages et du temps de formation. La politique des « rustines » n'a que trop duré ; la dernière en date tient au rétablissement d'un enseignement de mathématiques au lycée dont nous ne savons ni par qui ni comment il se fera. Les modalités en ont été décidées alors même que les élèves étaient déjà partis. Si l'on tente de nous rassurer sur les moyens de mise en œuvre de cette option mathématiques, la question de la ressource humaine est loin d'être réglée. Un « job dating » généralisé à toutes les disciplines et toutes les académies ne suffirait pas à compenser les graves déficits de recrutement aux concours. En tout état de cause, la manœuvre affiche un mépris inacceptable à l'encontre de nos métiers et de notre expertise.

L'obsession du travailler plus et encore plus va mettre en difficulté les entrant.es dans le métier. La réforme des concours et de la formation que nous avons combattue sera mise en place à la rentrée 2022. Le projet de circulaire indique que « le crédit des jours de formation est organisé sur temps scolaire » mais « dans le respect de la continuité pédagogique ». Les dérives sont possibles dans l'organisation des emplois du temps des stagiaires à temps plein qui pourraient avoir une journée de formation par semaine ajoutée au temps de travail. Ce n'est pas avec une telle mesure que l'on va augmenter l'attractivité de nos métiers.

Dans les collèges, les lycées, cette année encore, les conditions de correction et d'examen ne respectent pas toujours le temps réglementaire de service des collègues, travail qui n'est d'ailleurs pas rémunéré comme il se doit. La charge de travail est accentuée, les conditions de travail dégradées par la dématérialisation des copies, par une augmentation du nombre de candidats à évaluer, par des épreuves de différentes natures. L'administration doit anticiper et s'organiser pour que les conditions d'évaluation et de correction soient les plus raisonnables possibles. Des collègues ont déjà utilisé les registres SST pour signaler les situations inacceptables dans lesquelles l'administration les place. Le SNES Poitiers est intervenu auprès de la DEC à ce sujet. Des manipulations de notes ont pu se faire sans l'aval des correctrices et correcteurs, sans même les prévenir, attaque gravissime au cœur du métier.

L'insuffisance de places dans l'enseignement supérieur est criant et laisse la part belle à des officines privées. Parcoursup se charge du tri des futurs bacheliers ! A l'heure où les élèves ont le plus besoin de conseils en orientation, le conseil départemental de Charente maritime -le seul qui ne s'était pas désengagé sur les CIO en 2016- le fait en 2022. Le service public d'orientation perd en qualité et les PsyEN subiront une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail. Ce département est pourtant le plus généreux pour l'investissement dans l'enseignement privé de l'académie.

Les élections professionnelles auront lieu la première semaine de décembre. Le SNES académique met toute son énergie à leur préparation. L'académie a participé au « vote- test » : des améliorations doivent être apportées pour la création de l'espace adhérent et la procédure de vote ; le renoncement risque fort de gagner l'électeur seul face à son ordinateur et le taux d'abstention pourrait s'amplifier.

### **Actions :**

Le SNES-FSU de Poitiers appelle à se mobiliser dans le cadre des élections législatives pour assurer une majorité au parlement, qui rompe avec la remise en cause des services publics et particulièrement de l'Education nationale et avec l'absence de mesure salariale générale pour la Fonction publique et spécifique pour les corps de l'Education nationale. La crise de recrutement qui continue de s'amplifier doit absolument être jugulée pour retrouver des conditions de travail acceptables pour les personnels comme pour les élèves.

Le SNES-FSU de Poitiers renouvelle sa solidarité avec les peuples victimes de la guerre et interviendra autant que nécessaire pour la scolarisation des jeunes réfugiés de toutes origines.

Face aux dégradations des conditions d'entrée dans le métier, le SNES avec les syndicats de la FSU exige du temps de décharges pour la formation des stagiaires. Un point d'information en direction des S1 de notre académie sera fait tout

prochainement pour sensibiliser aux conditions de travail des stagiaires 2022, pour veiller en équipes au service qui leur sera réservé, pour les accueillir comme il se doit en début d'année. Une permanence téléphonique est prévue lors de la période de formulation des vœux en intra ( du 12 juillet au 15 juillet). Nos militant.es seront présent.es au rectorat lors des journées d'accueil.

Le SNES académique poursuit ses interventions auprès des services pour améliorer les conditions de rentrée, les conditions d'accueil des élèves, dans un contexte de forte contrainte budgétaire.

Le SNES académique continuera d'intervenir auprès des services, dans les instances, pour que les convocations aux examens ne soient pas abusives, pour que le travail des correctrices et correcteurs soit justement rémunéré.

Qu'il s'agisse de carrière, de mobilité, le SNES de Poitiers agit auprès des collègues pour les informer – actuellement des recours, des vœux de TZR..-, défendre leurs droits au cours des prochaines bilatérales. Il s'agit bien de faire comprendre que malgré la loi de transformation de la Fonction publique le rôle des commissaires paritaires reste essentiel.

Dès la rentrée, après avoir réactualisé le réseau de nos S1, il conviendra d'organiser rapidement des heures d'information syndicales, des visites d'établissement afin de bien préparer les élections professionnelles. L'action du SNES-FSU se fera connaître aussi par l'intermédiaire d'une offre diversifiée de stages que nous avons d'ores et déjà prévue.

Le SNES-FSU appelle à faire vivre pleinement la démocratie dans les établissements en exigeant, dans les CA, le rétablissement des commissions permanentes avec les différentes prérogatives qui étaient les leurs. L'autonomie des établissements ne doit jamais être confondue avec la décision d'un chef.

Le SNES Poitiers s'engage pleinement dans les élections professionnelles avec les syndicats de la FSU et la CGT Educ'action, comme cela se fait dans notre académie depuis 2011.

Le SNES-FSU se tient prêt à mobiliser pour une revalorisation des salaires et des pensions et contre une réforme des retraites qui dégraderait les conditions de départ, dans un cadre intersyndical le plus large possible.

Le SNES Poitiers se dote d'un groupe égalité femmes-hommes. Le but est de produire des contenus sur l'égalité professionnelle, les VSSt et la prise de responsabilités militantes. Il s'agira aussi de penser la place de la thématique dans nos enseignements. L'objectif est d'alimenter en informations et en réflexions le site du S3 et les bulletins académiques. Au deuxième trimestre de la prochaine année scolaire, le groupe proposera un stage académique.